



## **Commune de Vully-les-Lacs**

### **Publication communale**

#### **No 13 – 23**

---

---

- **Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e)**

Suite à la démission de Mme Marie-Pierre Vincent, les électrices et les électeurs de la Commune de Vully-les-Lacs vont élire un(e) conseiller(ère) municipal (e) le dimanche 3 mars 2024.

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour et relative en cas de second tour ; une élection tacite est possible dès le 1<sup>er</sup> tour).

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé au lundi 22 janvier 2024 à 12 heures précises au greffe municipal.

Toute liste de candidature doit :

- Etre signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile.
- Mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant.
- Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la Commune le jour du scrutin.

---

---

- **Vully - rencontres**

Savez-vous que Vully-Rencontres a réuni un groupe d'entraide ouvert à tous les habitants de Vully-les-Lacs ?

Des bénévoles sont à votre écoute pour : transport et déplacement ponctuels, visite à la maison ou à l'EMS, lecture pour personnes malvoyantes, aide pour documents administratifs, garde et promenade ponctuelles d'animaux, couture, petite réparation, bricolage ... C'est avec plaisir que nous ferons tout notre possible pour vous aider et trouver une solution à votre problème.

Téléphones de contact : Claude Heimo, Montmagny (079 / 417 14 45), Bernard Bodet, Salavaux (078 / 649 99 38), André Boss, Villars-le-Grand (079 / 718 79 32).



---

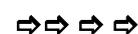
---

- **Déneigement des routes**

En vue des prochains déneigements effectués par les employés communaux, la voie publique doit, impérativement, être dégagée de tous objets ou véhicules.

La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neiges.

Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.



---

---

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03

mail : [info@vully-les-lacs.ch](mailto:info@vully-les-lacs.ch)

• **Horaire de fin d'année du bureau communal**

25 et 26 décembre 2023 : Fermé  
27 – 28 – 29 décembre 2023 : Guichet fermé mais permanence téléphonique de 8h30 à 11h00  
1<sup>er</sup> et 2 janvier 2024 : Fermé  
3 – 4 – 5 janvier 2024 : Ouverture des guichets et du téléphone de 8h30 à 11h00.  
( fermé le jeudi après-midi du 4 janvier 2024 ).

---

---

• **Horaire de fin d'année des déchetteries communales**

Toutes les déchetteries communales seront fermées :

- Du samedi 23.12.2023 au mardi 26.12.2023 (y compris)
- Les lundi 01.01.2024 et mardi 02.01.2024

Vous trouverez des informations aux entrées de chaque déchetterie.

---

---

• **Augmentation de la taxe pondérale pour les déchets ménagers**

L'élimination des déchets collectés doit s'autofinancer. Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité se voit contrainte d'augmenter de 15 centimes la taxe au kilo pour l'élimination des déchets ménagers, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour rappel : la commune offre aux familles une recharge annuelle gratuite de 250 kg par enfant de moins de 3 ans. Pour les cas particuliers (maladie, infirmité, incontinence, etc.), sur demande motivée par un certificat médical, la commune offre aussi un allègement de la taxe pondérale.

---

---



La Municipalité ainsi que tout le personnel communal souhaitent à toutes et tous de joyeuses fêtes et une excellente année 2024.

Salavaux, le 11 décembre 2023

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00      ME : 7h00 – 11h00      JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03      mail : [info@vully-les-lacs.ch](mailto:info@vully-les-lacs.ch)